

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01004

Numéro SIREN : 388 759 342

Nom ou dénomination : ANGLEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002370

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/002370**
n°de gestion : **1992B01004**
n°SIREN : **388 759 342 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 19/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ANGLEDIS - Société par actions simplifiée
la Dinarelle 30133 Les Angles -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1059520

B 2370

ANGLEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros

Siège social : La Dinarelle

30133 LES ANGLES

RCS NIMES 388 759 342

BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2017

**Certifié conforme
Le Président**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mottis', is written over a faint, circular stamp or watermark.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	76 144	29 244	46 899	41 700
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	817 937		817 937	815 437
Constructions	10 178 710	3 385 191	6 793 519	7 292 623
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 934 177	1 632 634	1 301 543	1 572 947
Autres immobilisations corporelles	7 064 774	4 825 789	2 238 985	2 341 183
Immobilisations corporelles en cours	182 619		182 619	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 106 787		4 106 787	3 995 850
Créances rattachées aux participations	168 455		168 455	198 426
Autres titres immobilisés				153
Prêts	52 216		52 216	70 971
Autres immobilisations financières	85 554		85 554	85 554
	25 667 371	9 872 858	15 794 513	16 414 843
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	68 229		68 229	60 503
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 179 501		8 179 501	8 612 278
Avances et acomptes versés sur commandes	51 137		51 137	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	403 405	194 483	208 922	207 023
Autres créances	2 164 428	53 000	2 111 428	2 282 841
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	6 694 336	216	6 694 120	6 286 583
Disponibilités	8 072 746		8 072 746	5 131 696
Charges constatées d'avance (3)	255 818		255 818	746 229
	25 889 600	247 699	25 641 901	23 327 153
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	51 556 971	10 120 557	41 436 414	39 741 996
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			623 521	609 642

Bilan passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	710 422	710 422
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 759 016	1 759 016
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	71 664	71 664
Réserves statutaires ou contractuelles	17 816 455	16 710 859
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	940 297	2 605 596
Subventions d'investissement	170 475	310 425
Provisions réglementées	424 136	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	21 892 465	22 167 982
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	53 800	53 800
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 800	53 800
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 903 618	3 416 455
Emprunts et dettes diverses (3)	881 222	812 518
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 961	78 339
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 697 499	9 004 889
Dettes fiscales et sociales	6 433 164	3 484 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 961	232 816
Autres dettes	407 819	463 737
Produits constatés d'avance (1)	28 905	27 445
TOTAL DETTES	19 490 149	17 520 215
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	41 436 414	39 741 996
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 572 529	3 114 429
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 827 659	14 327 447
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	109 511 634	111 188 483
Production vendue (biens)	7 196 294	1 596 185
Production vendue (services)	2 802 264	2 712 697
Chiffre d'affaires net	119 510 192	115 497 365
<i>Dont à l'exportation</i>		20 997
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	480 443	641 716
Autres produits	48 295	7 592
Total des produits d'exploitation (I)	120 038 931	116 146 673
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	88 788 383	89 456 102
Variations de stock	432 777	-934 407
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 401 818	155 284
Variations de stock	-7 726	-741
Autres achats et charges externes (a)	7 031 240	8 381 192
Impôts, taxes et versements assimilés	1 883 181	1 685 284
Salaires et traitements	8 514 560	8 160 757
Charges sociales	2 744 473	2 568 866
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 753 223	1 685 160
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	53 578	55 928
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 800
Autres charges	102 295	235 849
Total des charges d'exploitation (II)	113 697 802	111 451 074
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 341 129	4 695 599
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	62 892	272 553
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	57 228	53 474
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	230	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	120 349	326 027
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	216	
Intérêts et charges assimilées (4)	78 467	87 087
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 135	491
Total des charges financières (VI)	81 818	87 578
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	38 531	238 449
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 379 660	4 934 048

Compte de résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	50 847	42 522
Sur opérations en capital	144 637	398 513
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		176 737
Total des produits exceptionnels (VII)	195 484	617 773
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	28 803	219 791
Sur opérations en capital	1 577	279 495
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	424 136	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	454 516	499 286
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-259 032	118 487
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 300 744	891 033
Impôts sur les bénéfices (X)	3 879 587	1 555 905
Total des produits	120 354 764	117 090 472
Total des charges	119 414 467	114 484 876
BENEFICE OU PERTE	940 297	2 605 596
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	24 480	24 480
- Redevances de crédit-bail immobilier	487 126	1 807 855
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	61 947	670
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 256	7 680

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 41 436 414 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 940 297 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code de commerce, modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées au coût d'acquisition, les frais accessoires ne sont pas incorporés dans celui-ci.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les disponibilités

Les disponibilités sont enregistrées pour leur valeur nominale.

Règles et méthodes comptables

Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Une provision pour CICE est enregistrée pour un montant de 435 K€.

Le CICE n'a pas la nature d'un impôt mais celle d'une réduction de charges sociales. La provision y afférent est donc comptabilisée en résultat, au crédit du compte 649 000.

Elle est évaluée sur la base des rémunérations versées sur du 01/10/2016 au 30/09/2017 (y.c. primes et 13e mois) plafonnée à 2,5 fois le SMIC.

Il n'y a aucun impact sur la participation et l'intéressement, ces derniers étant basés sur le résultat fiscal (CICE neutre fiscalement).

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 435 367 EUR a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le montant du CICE imputé sur l'IS est de 387 863 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société Angledis a opté depuis le 1er octobre 2012 pour le régime d'intégration fiscale. Le groupe est composé de la SAS Angledis, société mère, et de la SAS Aviroc sa filiale. La durée d'application est de cinq exercices et expire le 30/09/2017, reconduit de manière tacite pour la période du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2022.

La société Angledis se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles d'impôt sur les sociétés dues par le groupe formé par elle-même (société mère) et la société Aviroc (société filiale).

La convention d'intégration prévoit que chaque société du groupe constate l'impôt qu'elle aurait dû acquitter en l'absence de convention. La société tête de groupe constate les produits et charges liés au régime de l'intégration fiscale (économie d'impôt sur les déficits des filiales ou charges d'impôts liées au régime d'intégration).

Au titre de l'intégration fiscale, les montants compris dans l'impôt sur les sociétés sont les suivants :

Produits de l'exercice : 336 176 euros (Is Aviroc)

Charges de l'exercice : 4 251 317 euros (Is Groupe)

Montant de l'IS dans Angledis : 3 915 141 euros

Charge d'impôt liée au régime d'intégration : 11 094 euros

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la levée d'option du crédit-bail immobilier.

Conformément aux dispositions de l'article 239 sexies du CGI, une réintégration fiscale d'un montant de 5 980 k€ a été ajoutée au résultat fiscal de l'exercice. Cette réintégration correspond à la fraction des loyers excédant les amortissements économiques qui auraient été pratiquées dans une situation analogue à celle dans laquelle la société se serait trouvée si elle en avait été propriétaire dès la conclusion du contrat.

Une décomposition des différents biens financés en crédit-bail a été opérée afin de tenir compte de leur durée d'utilisation propre et l'amortissement dérogatoire ainsi calculé tient compte de ces durées retenues.

Notes sur le bilan

Actif immobiliséTableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 311	25 833		76 144
Immobilisations incorporelles	50 311	25 833		76 144
- Terrains	815 437	2 500		817 937
- Constructions sur sol propre	6 327 736	1		6 327 737
- Constructions sur sol d'autrui	2 446 708	59 313		2 506 022
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 276 336	68 616		1 344 952
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 744 675	190 914	1 413	2 934 177
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 136 349	433 337		6 569 686
- Matériel de transport	69 660	58 960		128 620
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	316 379	50 088		366 467
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		182 619		182 619
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 133 280	1 046 349	1 413	21 178 216
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 194 506	110 937	30 201	4 275 242
- Autres titres immobilisés	153		153	
- Prêts et autres immobilisations financières	156 525	2 650	21 405	137 770
Immobilisations financières	4 351 183	113 587	51 759	4 413 011
ACTIF IMMOBILISE	24 534 774	1 185 769	53 172	25 667 371

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 833	1 046 349	113 587	1 185 769
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 833	1 046 349	113 587	1 185 769
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 413	51 759	53 172
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 413	51 759	53 172

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL NANOU 30133 LES ANGLES	7 500	462 154	100,00	54 309
SCI ANVERLEC 30133 LES ANGLES	1 524		98,00	63 211
SAS AVIROC 84000 AVIGNON	1 795 000	6 227 703	99,99	897 684
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 611	20 634		29 244
Immobilisations incorporelles	8 611	20 634		29 244
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 012 421	316 387		1 328 809
- Constructions sur sol d'autrui	1 016 088	139 066		1 155 154
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	729 647	171 581		901 228
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 171 728	460 971	66	1 632 634
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 941 165	567 410		4 508 575
- Matériel de transport	59 641	18 143		77 783
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 399	59 031		239 430
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 111 090	1 732 589	66	9 843 613
ACTIF IMMOBILISE	8 119 701	1 753 223	66	9 872 858

Notes sur le bilan

Actif circulantEtat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 129 876 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	168 455		168 455
Prêts	52 216		52 216
Autres	85 554		85 554
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	403 405	106 007	297 398
Autres	2 164 428	1 838 305	326 123
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	255 818	255 818	
Total	3 129 876	2 200 130	929 745
Prêts accordés en cours d'exercice	2 650		
Prêts récupérés en cours d'exercice	21 405		

Produits à recevoir

	30/09/2017	30/09/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	8 577	22 394
Autres créances	820 352	802 223
Disponibilités	113 425	68 425
Total	942 354	893 041

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	230		230	
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	285 874	53 794	91 968	247 699
Total	286 104	53 794	92 198	247 699
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		53 578	91 969	
Financières		216	230	
Exceptionnelles				

Dépréciation des immobilisations

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 247 699 EUR.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 710 421,60 euros décomposé en 296 009 titres d'une valeur nominale de 2,40 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	2 605 596
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 605 596
Affectations aux réserves	1 105 596
Distributions	1 500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	2 605 596

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2017
Capital	710 422				710 422
Primes d'émission	1 759 016				1 759 016
Réserve légale	71 664				71 664
Réserves générales	16 710 859	1 105 596	1 105 596		17 816 455
Résultat de l'exercice	2 605 596	-2 605 596	940 297	2 605 596	940 297
<i>Dividendes</i>		<i>1 500 000</i>			
Subvention d'investissement	310 425			139 950	170 475
Provisions réglementées			424 136		424 136
Total Capitaux Propres	22 167 982		2 470 030	2 745 546	21 892 465

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		424 136		424 136
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		424 136		424 136
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		424 136		

ProvisionsTableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	53 800				53 800
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	53 800				53 800
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

DettesEtat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 400 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 903 618	500 884	1 839 871	562 863
Emprunts et dettes financières divers	882 742	712 948		169 794
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 697 499	8 697 499		
Dettes fiscales et sociales	6 431 645	6 431 645		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	47 961	47 961		
Autres dettes	407 819	407 819		
Produits constatés d'avance	28 905	28 905		
Total	19 400 188	16 827 659	1 839 871	732 658
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :	512 837			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 903 618	2 903 618	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 903 618	2 903 618	

- Nantissement du fonds de commerce au profit de la CRCA en garantie de l'emprunt de 1.000 k€ (encours de 889 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit du CRCA en garantie de l'emprunt de 2.100 k€ (encours de 1.166 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit d'EDEL en garantie de l'emprunt de 400 k€ (encours de 62 k€).
- Nantissement du fonds de commerce au profit d'EDEL en garantie de l'emprunt de 1.300 k€ (encours de 787 k€).

Notes sur le bilan

Charges à payer

	30/09/2017	30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 080	1 307
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 874	424 337
Dettes fiscales et sociales	3 589 471	3 050 044
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 011	46 914
Autres dettes	46	
Total	4 124 482	3 522 601

Comptes de régularisationCharges constatées d'avance

	30/09/2017	30/09/2016
Charges d'exploitation	255 818	746 229
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	255 818	746 229

Produits constatés d'avance

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation	28 905	27 445
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	28 905	27 445

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2017
Vente de produits fini	7 767 037
Ventes de marchandises	108 850 985
Préstations de services	1 960 552
Vente de produits résiduels	84 569
Produits des activités annexes	500 397
Travaux	346 652
TOTAL	119 510 192

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale: Angledis

Forme: SAS

Au capital de: 710 421,60 euros

Adresse du siège social: 1, avenue Tavel - 30 133 LES ANGLES

Charges et Produits exceptionnels

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	6 440	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	22 363	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 577	
Amortissements dérogatoires	424 136	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		50 847
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 413
Subventions d'investissement virées au résultat		139 950
Autres produits		3 274
TOTAL	454 516	195 484

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2012, la société SAS ANGLEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ANGLEDIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Société mère: ANGLEDIS

Société fille: AVIROC

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 313 personnes dont 2 apprentis et 5,88 handicapés.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	28	
Agents de maîtrise et techniciens	35	
Employés	250	
Ouvriers		
Total	313	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution solidaire de la société ROMANDIS à hauteur de 12.25% auprès de la banque Société Générale concernant l'emprunt de 435K€ (encours 303K€)	29 224
Caution solidaire de la société ROMANDIS II à hauteur de 12.25% auprès de la banque BPI concernant l'emprunt de 5 233K€ (encours 4 037K€)	494 589
Caution solidaire de la société ROMANDIS II à hauteur de 12.25% auprès de la banque BFCC, concernant l'emprunt de 5 233K€ (encours 4 045K€)	495 566
Caution solidaire de la société ROMANDIS II à hauteur de 12.25% auprès de la banque Société Générale concernant l'emprunt de 5 235K€ (encours 3 739K€)	458 061
Caution solidaire de la société DESIREDIS à hauteur de 137K€ auprès de la banque Société Générale concernant l'emprunt de 1 500K€ (encours 1 500K€)	137 000
Caution solidaire de la société NEMODIS à hauteur de 9% de l'encours, en garantie de l'emprunt de 9 500K€ auprès de OSEO (encours 7 442K€) soit :	669 751
Caution solidaire de la société NEMODIS à hauteur de 438 750, en garantie de l'emprunt de 4 875K€ auprès de la BFCC (encours 3 682K€) soit :	438 750
Caution solidaire de la société NEMODIS à hauteur de 432 000 de l'encours, en garantie de l'emprunt de 4 800K€ auprès de la BPCA (encours 3 743K€) soit :	432 000
Caution solidaire de la société NEMODIS à hauteur de 9% de l'encours, en garantie de l'emprunt de 3 000K€ auprès de la CRCA (encours 1 406K€) soit :	126 583
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 245 000€, en garantie de l'emprunt de 2 000K€ auprès de la BFCC (encours 1 868K€) soit :	245 000
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 71 663€, en garantie de l'emprunt de 585K€ auprès de la BFCC (encours 441K€) soit :	71 663
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 30 625€, en garantie de l'emprunt de 250K€ auprès de la BFCC (encours 113 K€) soit :	30 625
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 245 000, en garantie de l'emprunt de 2 000K€ auprès de la BECM (encours 1 778K€) soit :	245 000
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 12.25%, en garantie de l'emprunt de 250K€ auprès de la BECM (encours 100K€) soit :	30 625
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 12.25%, en garantie de l'emprunt de 2 000K€ auprès de la BPI (encours 1 869K€) soit :	228 946
Caution solidaire de la société SAULDIS à hauteur de 12.25%, en garantie de l'emprunt de 830K€ auprès de la BPI (encours 655 K€) soit :	80 256
Caution solidaire de la société ROMANDIS à hauteur de 600K€, en garantie de l'emprunt de 1 200K€ auprès de la EDEL (encours 799K€) soit :	600 000
Caution solidaire de la société MARIDIS à hauteur de 20% de l'encours en garantie de l'emprunt de 400K€ auprès de la BCME (encours 200K€) soit :	40 000
Caution solidaire de la société MARIDIS à hauteur de 11% de l'encours en garantie de l'emprunt de 2 300K€ auprès du Crédit Coopératif (encours 493K€) soit :	54 214
Caution solidaire de la société MARIDIS à hauteur de 20% de l'encours, en garantie de l'emprunt de 3 500K€ auprès de OSEO (encours 1 553K€) soit :	310 505
Caution solidaire de la société MARIDIS , en garantie de la ligne de découvert EDEL de 3 000 K€ (non utilisée à ce jour)	
Caution solidaire de la société NEMODIS, en garantie d'un emprunt CRCA de 2 500 K € (en cours : 2 184 K €)	225 000
Caution solidaire de la société MARIDIS, en garantie d'un emprunt ARKEA (en cours: 177 K€):	35 359
Caution solidaire de la société ROMANDIS à hauteur de 12.25% auprès de la banque Société Générale concernant l'emprunt de 435K€ (encours 303K€)	37 111
Caution solidaire de la société RENE PASCO à hauteur de 20% auprès de la banque BPI concernant l'emprunt de 4 950 K€ (encours 1 806 K€)	361 289
Caution solidaire de la société RENE PASCO à hauteur de 20% auprès de la banque ARKEA	981 930

Autres informations

	Montant en euros
concernant l'emprunt de 4 950 K€ (encours 4 910 K€)	
Caution solidaire de la société ENSAMA à hauteur de 20% auprès de la banque ARKEA (encours 1086 K€)	217 189
Caution solidaire de la société ENSAMA à hauteur de 20% auprès de la banque ARKEA (encours 259 K€)	51 868
Caution solidaire de la société Rene Pasco à hauteur de 20% auprès de la banque Crédit Cooperatif (encours 3 555 K€)	711 059
Caution solidaire de la société Rene Pasco à hauteur de 20% auprès de la banque Crédit Cooperatif (encours 1 423 K€)	284 514
Caution solidaire de la société Ensama à hauteur de 20% auprès de la banque Crédit Cooperatif (encours 178 K€)	177 901
Caution solidaire de la société Ensama à hauteur de 20% auprès de la banque Crédit Cooperatif	33 301
Avals et cautions	8 334 879
Engagements en matière de pensions	533 923
Engagements de crédit-bail mobilier	3 154
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts restant à courir s/ emprunt CRCA 2.100K€ :	84 677
Intérêts restant à courir s/ emprunt EDEL 1.300K€ :	60 301
Intérêts restant à courir s/ emprunt EDEL 400K€, taux variable (pour mémoire)	
Crédit confirmé BFCC 2 100K€, taux variable (pour mémoire)	
Intérêts restant à courir s/emprunt CRCA 1.000K€	42 236
Autres engagements donnés	187 214
Total	9 059 170
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		22 441 726		111 000	22 552 726
Cumul exercices antérieurs		9 638 435		78 625	9 717 060
Dotations de l'exercice		675 425		27 750	703 175
Amortissements		10 313 860		106 375	10 420 235
Cumul exercices antérieurs		20 392 306		100 742	20 493 048
Exercice				24 480	24 480
Redevances payées		20 392 306		125 222	20 517 528
A un an au plus				3 154	3 154
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				3 154	3 154
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		487 126		24 480	511 606

Par acte notarié du 7/02/17 la société Angledis a levé l'option d'achat de l'ensemble immobilier avenue de Tavel, à Les Angles.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 533 923 euros

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 533 922 euros

L'engagement de retraite est déterminé sur la base de l'engagement attaché aux salariés dans leur totalité à la date de la clôture.

La méthode de calcul est conforme à la convention de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Hypothèse retenue : départ volontaire des salariés.

Le montant retenu est une indemnité brute, charges sociales, et fiscales patronales comprises.

Taux d'actualisation : 1.55%

Evolution annuelle des salariés : 1%

Critère de Turn Over : fort pour les employés, moyen pour les agents de maîtrise et faible pour les cadres.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

ANGLEDIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 710.421,60 euros
Siège social : La Dinarelle
30133 LES ANGLES
RCS NIMES 388 759 342

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 23 MARS 2018

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos 30 septembre 2017, dont elle constate l'existence, et qui s'élève à 940.297 euros, de la façon suivante :

Bénéfice : 940.297 €

- au poste « Autres réserves », soit la somme de 940.297 €
ledit poste est ainsi porté de la somme de 18.756.752 €

Total affecté : 940.297 €

Les capitaux propres s'élèvent ainsi à un montant de 21.892.465 Euros.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide de distribuer la somme de 3.000.000 euros à titre de dividendes.

Cette somme sera prélevée sur le compte « Autres réserves » qui sera ramené d'une somme de 18.756.752 Euros à une somme de 15.756.752 Euros.

Chaque associé recevra ainsi un dividende de 10,13 euros (valeur arrondie) par action.

Le paiement des dividendes est effectué ce jour.

Compte tenu de cette distribution, les capitaux propres de la société s'élèvent à 18.892.465 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions du nouvel article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Nous vous précisons qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 nouveau du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2019 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

CJ

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président rappelle que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
AG du 28/05/2015	350.000 €	348.939 €	1.061 €
30/09/2015	/	/	/
27/04/2017	1.500.000 €	1.499.954 €	46 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 23 mars 2018.

**Certifiée conforme
Le Président**



CABINET MLA COMMISSARIAT
SAS au capital de 38500 €
SIRET 380 693 291 00011
64, Cours Carnot
13300 - SALON DE PROVENCE

Madame Isabelle DESENS
SIRET 480 184 803 00025
Immeuble Ophira I
1, Place Bermond
06560 VALBONNE-SOPHIA ANTIPOLIS

SAS ANGLEDIS

1 Avenue de Tavel

30133 – LES ANGLES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 septembre 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ANGLEDIS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ANGLEDIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques – autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant la levée d'option du crédit-bail immobilier et la réintégration fiscale consécutive d'un montant de 5 980 838 € ainsi que la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire de 424 136 €.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré(s) que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ANGLEDIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son

rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Salon de Provence
Le 8 mars 2018



Cabinet MLA Commissariat
Jean MARTY
Commissaire aux comptes



Isabelle DESENS
Commissaire aux comptes